

N/REF : 5/02/2026 8H49 C:262832 I:34067
V/REF : TEL
V/Email reçu le Jeudi 05/02/2026 à 8H49

Entreprise GENERALE RIBIERE

105 AVENUE DU PORT
38150 SALAISE SUE SANNE

IMMEUBLE : COLLEGE E.VAILLANT
11 RUE PAUL LANGEVIN
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 10 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 11 PAUL LANGEVIN ST MARTIN D HERES - CONTACT 06 07 30 89 38
CONDUCTEUR DE TRAVAUX

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE RESEAUX AU NIVEAU DE LA BASE VIE DU COLLEGE

Donneur d'ordre : M. R. CHABERT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 05/02/2026 A 15H30
INTERVENTION DEPUIS LA BASE VIE
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE COMPLET DU BLOC SANITAIRE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 06/02/26 à 09H52 M. R. CHABERT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 20,00%	37,71
TOTAL T.T.C.En EURO	226,27

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN